

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 2  
en date du 02/03/2021**

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
<p><u>Présents :</u> Directeur/ Directrice: Madame FLETCHER Enseignante : Madame COGNET</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u> Madame ALLORA, Inspectrice</p>	<p><u>Présents :</u> Madame BRETON Madame LAIFAOUI-LECOMTE Madame MEIRELES Madame VAN ESBROECK</p>	<p><u>Présents :</u> Madame Régine FRANCOIS, Maire de la commune. Monsieur LOISEL, Conseiller municipal.</p>

Désignation du secrétaire de séance : **Mme COGNET**

Début du conseil : **18h00**

## La vie de l'école

Tout d'abord, Madame FLETCHER remercie les membres du conseil d'école d'être présents et ce malgré les contraintes liées au contexte sanitaire qui ont nécessité le maintien de la réunion en visio-conférence. Les Représentants de Parents d'Elèves demandent si à l'avenir, il ne serait pas préférable de privilégier le présentiel avec 6 personnes seulement. Madame Le Maire propose d'ouvrir la salle des fêtes pour tenir le prochain conseil d'école afin d'avoir plus d'espace pour réunir les participants. Cette solution sera envisagée au regard de la situation sanitaire en juin.

### A) BILAN DES ACTIONS PEDAGOGIQUES MENEES AU PREMIER SEMESTRE

#### - Noël 2020:

Les actions menées par les parents d'élèves et les enfants ont permis de récolter

Débit	Crédit	Solde Du projet
-------	--------	-----------------

464,56 €	1481,30 €	1016,74 €
----------	-----------	-----------

La mairie a également subventionné une partie des peintures utilisées pour les décorations, à hauteur de 100€.

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs engagés dans ce projet qui a permis d'illuminer le village pendant les fêtes.

#### - Vendée Globe :

La course est terminée, nous avons pu suivre comme prévu l'avancée des skippers tout au long de leur périple autour du monde. C'est un projet très riche qui a permis de travailler autour de plusieurs disciplines : sciences, géographie, EPS.

Nous remercions Madame VAN ESBROECK qui nous a transmis les photos de sa fille, élève en CE1, présente aux Sables d'Olonne pendant les vacances et qui a pu photographier les bateaux.

- **Evaluations nationales pour les CP :**

Une deuxième phase d'évaluations nationales en français et en mathématiques s'est tenue au mois de janvier uniquement pour les élèves de CP.

Résultats : (Mme Cognet)

Ils reflètent bien la scolarité des élèves. Les élèves sont dans la moyenne. Les évaluations permettent d'adapter les enseignements aux élèves. Nous attendons les résultats de la circonscription pour pouvoir situer notre école.

- **Remise des livrets du premier semestre :**

Les livrets du premier semestre ont été remis aux familles la dernière semaine du mois de janvier lors de rendez-vous individuels avec les enseignantes. Les livrets sont dorénavant consultables en ligne via le portail Scolarité Service disponible sur le site <https://educonnect.education.gouv.fr>

- **Projet cinéma :**

Le projet cinéma avance bien. Pour rappel, il s'agit d'un projet financé par le département, associé à la Barbacane de Beynes. Les deux classes ont écrit le scénario de leur film et les élèves ont commencé à apprendre leur texte.

Alexis Lardilleux, l'intervenant réalisateur, est déjà intervenu deux fois. La troisième intervention est prévue le vendredi 12 mars au matin. Mme POULLAIN est prête à ouvrir les portes de sa demeure pour les besoins du tournage du film des élèves de CM1-CM2.

- **Sur le chemin des arts :**

Il s'agit d'un projet artistique mené sur la circonscription : une œuvre d'art voyage d'une école à une autre, chaque école recevant l'œuvre de la précédente devant en construire une nouvelle en s'inspirant de ce qu'elle a reçu.

Nous avons reçu un petit film de l'école de Thoiry, à partir duquel nous avons créé une fresque. Elle sera achevée à la fin de la semaine et vous pourrez l'admirer sur le site de l'école.

Les parents d'élèves souhaiteraient pouvoir avoir accès aux œuvres d'art et informent que toutes les familles ne vont pas sur le blog. La question est posée de la forme de la restitution finale de ce projet. Mme FLETCHER se renseignera auprès de la circonscription.

## **B) Sécurité à l'école**

- **Exercices PPMS :**

Il s'est tenu le jeudi 17 décembre 2020. Le scénario était l'intrusion d'une personne cagoulée dans l'école pour tenter d'y déposer un explosif. Au signal, les élèves se sont cachés dans le silence. L'exercice a tenu 15 minutes, sous l'observation de deux gendarmes qui encadraient l'exercice. Tout s'est très bien déroulé.

- **Interphones :**

Des interphones ont été installés dans les deux classes pour permettre de sécuriser l'entrée de l'école en voyant qui sonne. Ils sont également communicants entre les deux classes, ce qui facilitera le signal durant les exercices ppms.

- **Sécurité aux abords de l'école :**

Le dossier pour sécuriser les abords de l'école est toujours à l'étude. Monsieur Loisel nous informe qu'une subvention a été accordée pour financer les travaux qui pourraient se dérouler à l'été 2021. Il faut attendre l'intervention de Enedis pour enterrer l'électricité avant d'entreprendre les travaux de réaménagement des abords de l'école. La nature des travaux sera décidée en conseil municipal.

- **Coronavirus :**

Une FAQ est mise à jour régulièrement avec les nouvelles règles sanitaires à respecter. Elle est consultable sur le site de l'école.

Un film antibactérien « purezone », fabriqué par la société de Monsieur Jarry, a été déposé sur tous les points de contact de l'école (poignées de portes, interrupteurs). Ce film permet une protection supplémentaire pour empêcher la circulation du virus. Nous remercions chaleureusement Monsieur Jarry pour son offre.

Question concernant les tests salivaires : Mme FLETCHER précise que notre école n'est pas concernée, seules 6 écoles le sont sur la circonscription.

L'inspection de Beynes informe qu'un recrutement de 40 personnes sera effectué pour assurer cette campagne qui débutera lundi 8 mars dans les écoles concernées.

Madame Le Maire informe que le port du masque est désormais obligatoire partout dans les Yvelines (arrêté préfectoral). Une campagne de vaccination va commencer dans le village, à raison de 1 vaccin par semaine.

- **Intervention BPJ pour les CM1-CM2 :**

Trois gendarmes de la MCPF sont intervenus dans la classe des CM1-CM2 le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 pour sensibiliser les élèves aux violences à l'école, au respect des règles et au danger d'internet.

Suite à cette intervention, les élèves de cycle 3 passeront leur permis internet. Cet examen aura lieu sur l'école tous les deux ans du fait de la structure pédagogique de l'école.

Les RPE demandent s'il serait possible de diffuser le code du permis internet à toutes les familles, mêmes celles qui n'ont pas leur enfant en cycle 3, afin de sensibiliser tout le monde. Madame FLETCHER va comptabiliser le nombre de livrets afin que tous les parents aient accès aux informations du code internet.

**C) Projets du deuxième semestre :**

- **Potager à l'école :**

Le printemps arrive et nous allons planter les premiers semis d'ici la fin du mois de mars. Dans la classe de Mme Cognet, un projet de germination de lentilles va se mettre en place, tandis que les élèves de Mme Fletcher planteront des graines de haricots.

- **Voile :**

Dans la continuité du projet Vendée Globe, nous avons réservé 3 demi-journées d'initiation à la voile pour nos élèves entre fin mars et début avril. Néanmoins, pour réaliser cette activité, un test anti panique doit être validé à la piscine. Le cycle piscine ayant été suspendu à cause de la crise sanitaire, nos élèves n'ont pas pu passer ce test, ce qui nous contraint à ne pouvoir pratiquer cette activité.

Madame Breton demande s'il n'est pas possible que les enfants passent le test directement auprès de l'école de voile. Madame Fletcher se renseigne sur cette possibilité.

- **Kermesse de fin d'année :**

Si les conditions sanitaires le permettent, elle devrait se dérouler le 26 juin 2021 à la salle des châtaigniers. Néanmoins, il faut anticiper la non faisabilité de cette fête annuelle car pour l'instant, les fêtes de plus de 6 personnes sont interdites et la salle des fêtes ne peut pas être louée. Tous les membres du conseil d'école s'accordent pour dire qu'il faudra trouver une alternative afin de marquer comme il se doit la fin de l'année scolaire. Chacun est amené à réfléchir à un format possible. Une restitution des idées de toute la communauté éducative aura lieu juste avant les vacances d'avril.

## **Les partenaires de l'école**

**A) Préparation de la rentrée 2021/2022 :**

Les effectifs de l'école sont stables. A ce jour, l'école compte 29 élèves répartis du CP au CM2. A la rentrée prochaine, 6 élèves de CM2 quitteront l'école, mais nous attendons 9 CP ce qui porterait à 32 le nombre d'élèves. La répartition pédagogique n'a pas encore été arrêtée mais il est possible, compte tenu des effectifs, que le CE2 soit inclus au cycle 3 et que la structure soit la suivante : une classe de CP-CE1 et une classe de CE2-CM1-CM2. Comme tout peut encore évoluer, ceci n'est qu'une hypothèse à l'étude.

Madame Fletcher précise que les futurs élèves de CP seront accueillis avec leurs parents lors d'une réunion commune courant juin, afin qu'ils visitent l'école et leur remettre les informations relatives au fonctionnement de l'école.

Concernant les élèves de CM2 : les commissions de passage auront lieu prochainement : les parents devront remplir les volets 1 et 2 du document AFFLENET afin de préciser leur choix d'affectation : collège d'Orgerus ou autre, sur demande de dérogation.

Poste de Mme Cognet : il nous est impossible de savoir à l'heure actuelle si Madame Cognet pourra conserver son poste à la rentrée prochaine. Les représentants de parents d'élèves se proposent d'appuyer

la demande auprès des services concernés s'il le faut. Madame le Maire informe qu'elle s'est entretenue avec Mme ALLORA, inspectrice de l'Éducation Nationale, qui a entendu notre demande et souhait de conserver Mme Cognet sur l'école de Goupillières.

**B) Le périscolaire et la cantine : horaires, tarifs et personnels :**

Madame VAN ESBROECK demande s'il est possible d'avoir des repas avec davantage de produits BIO. Madame Le Maire précise que la cantine de Goupillières dépend du prestataire choisi par la communauté de communes Coeur d'Yvelines et qu'il est assuré d'y avoir des produits et frais et bio dans les repas.

Il serait possible de demander à modifier le repas, incluant davantage de bio, mais le tarif serait alors amené à augmenter.

La plaquette du prestataire va être diffusée afin que les parents jugent par eux-mêmes de la formule à privilégier pour les élèves (rapport qualité/ prix)

La question des barquettes plastique est également posée : il y a beaucoup de manutention et peu de temps pour faire réchauffer. Les barquettes plastique sont pour l'instant la seule alternative, mais elles seront vouées à disparaître lorsque les prestataires auront des directives gouvernementales interdisant leur utilisation.

**C) La bibliothèque :**

Madame Le Maire n'est pas opposée à un changement de créneau horaire si les dames qui encadrent l'activité le souhaitent. C'est aux enseignantes de s'arranger directement avec elles.

Concernant l'intervention bénévole de Maryline, elle est pour l'instant suspendue compte tenu de la situation sanitaire.

**Les dates importantes :**

Séances de voile ? : jeudi 25/03 lundi 29/03 et vendredi 16/04 – en attente de confirmation et de faisabilité  
Passages CM2/6<sup>ème</sup> : préparer les demandes de dérogation à partir du 15 mars si le collège souhaité n'est pas Orgerus.

A définir : conseil d'école N°3 : discuter en amont de la date, de la forme et des horaires. Madame Fletcher proposera aux membres du conseil d'école plusieurs formats de réunions en fonction du protocole sanitaire et des contraintes imposées à ce moment-là. Le conseil d'école se déroulera probablement sur la première semaine de juillet.

Fin de séance 20h00

Signature du président du conseil d'école

Signature du secrétaire de la séance

*FLETCHER Mylène*

*COGNET Cécile*

